



# Gye

## Bulletin Municipal



## Rétrospective de l'année 2025

# Sommaire

1.	Présentation du conseil municipal	3
2.	Institution et état civil .....	4
2.1.	<b>Election de la nouvelle équipe municipale</b>	4
2.2.	<b>Médaille d'honneur remise à M. NOISELLE Michel</b>	4
2.3.	<b>Le budget municipal 2025</b>	5
2.4.	<b>Ecole</b>	7
2.5.	<b>État civil.</b>	9
2.6.	<b>Démographie</b>	9
2.7.	<b>Élections municipales 2026.</b>	10
3.	Vie Municipale .....	11
3.1.	<b>Actualités</b>	11
a)	<b>Ouverture de la mairie</b>	11
b)	<b>Intramuros</b>	11
c)	<b>Salle des fêtes</b>	12
3.2.	<b>Projets communaux</b>	12
a.	<b>Mutuelle communale</b>	12
b.	<b>Travaux</b>	13
3.3.	<b>Événements et Manifestations</b>	15
a.	<b>Tous au compost</b>	15
b.	<b>Le marche aux fleurs</b>	16
c.	<b>Fête des voisins</b>	16
d.	<b>Fête patronale</b>	17
e.	<b>Ceremonie du 11 novembre</b>	17
f.	<b>Distribution des colis des aînés</b>	18
g.	<b>Ceremonie des voeux</b>	15
h.	<b>Affouage 2026</b>	18
4.	4. Vie Associative et culturelle ..	18
4.1.	<b>Bibliothèques - Les Gy'Stoires</b>	18
4.2.	<b>Le club Tricot-Crochet</b>	19
4.3.	<b>La country</b>	20
4.4.	<b>Anima'A'Gye</b>	20
5.	Le saviez-vous ? .....	22
5.1.	<b>La croix du Calvaire</b>	22
5.2.	<b>Saint Mansuy</b>	23
6.	Vie pratique & civisme. ....	24



L'année 2025 s'achève sur une bien triste image que nous donnent nos gouvernants et dirigeants politiques ! L'instabilité politique a marqué les esprits, la valse des gouvernements et les débats budgétaires interminables ont généré plus que de la lassitude, révélant une inquiétude profonde face à une année politique particulièrement mouvementée et divisée.

Heureusement que nos collectivités locales se battent pour être des foyers de vitalité avec des projets d'aménagement, des mesures pour le développement économique de nos campagnes, qu'ils soient industriels, artisanaux, agricoles ou commerciaux, avec une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé qui renforce les liens entre les acteurs de santé et les habitants ou encore l'éducation de nos enfants avec les regroupements scolaires ...

C'est ce qui nous permet de garder la tête haute dans ce tumulte que nous traversons.

Mais revenons vite chez nous.

L'année 2025 a vu la décision de Michel NOISETTE de mettre fin à son mandat de Maire de la commune. L'équipe municipale salue l'engagement de Michel auprès des Gynois et Gynoises.

J'adresse un merci particulier aux membres des associations, de la bibliothèque municipale, et aux clubs de tricot et de danse. Je remercie également notre jeunesse qui est remarquable ! Pour financer des projets, elle s'investit chaque vendredi de l'été au Bar'A'Gye pour vous préparer de savoureuses tartes flambées. Le bénévolat est très présent dans la Commune. Je souhaite le souligner !

L'échéance à venir dans quelques semaines est un évènement déterminant pour la vie de nos communes. Je ne peux évidemment m'étendre sur ce sujet, je ne peux que vous exprimer mon désir d'un moment démocratique, dans le respect de chacun, permettant à tous de s'exprimer, de débattre.

Merci à chacune et chacun d'entre vous de permettre à la municipalité de poursuivre avec confiance et sérénité la noble mission que vous lui avez confiée au bénéfice exclusif des habitants de notre belle et agréable commune de GYE.

Bonne et heureuse année 2026

**Le Maire**

**Christophe GEISEL**

# 1. Présentation du conseil municipal



## Christophe GEISEL

Maire de Gye  
Cadre territorial

- *Institution, administration générale, finances*
- *Délégué : CC2T, vice-président syndicat La Marelle, Syndicat Mixte des Eaux du Toulois Sud.*

## Maxime CHARLES

1<sup>er</sup> Adjoint  
Maitre d'œuvre en bâtiment

- Délégation :
- *Finances*
  - *Aménagement, urbanisme, environnement*
  - *Syndicat La Marelle, CC2T*

## Karine VANTILLARD

2<sup>ème</sup> Adjointe  
Secrétaire médicale

- Délégation :
- *Finances*
  - *Communication, vie communale, solidarité*
  - *SMETS, syndicat La Marelle*

## Emilie BOUVARD

Conseillère municipale  
Gestionnaire technique dans l'immobilier tertiaire

- *Communication, vie communale, solidarité*
- *Aménagement, urbanisme, environnement*
- *Listes électorales*

## Daniel BOUCHON

Conseiller municipal  
Retraité de la fonction publique territoriale

- *Communication, vie communale, solidarité*
- *Aménagement, urbanisme, environnement*

## Laurent HASSOUX

Conseiller municipal  
Exploitant agricole

- *Communication, vie communale, solidarité*
- *Aménagement, urbanisme, environnement*

## Valentin PLONGUÉ

Conseiller municipal  
Exploitant agricole  
Chargé d'expérimentation dans une coopérative agricole.

- *Aménagement, urbanisme, environnement*
- *Correspondant défense*

## David RAMBEAU

Conseiller municipal  
Chef de projet process organisation

- *Communication, vie communale, solidarité*

## Anthony RENAUD

Conseiller municipal  
Conseiller en assurances

- *Communication, vie communale, solidarité*

## 2. Institution et état civil

### 2.1. Election de la nouvelle équipe municipale

Suite à la démission de Michel NOISETTE, maire de la commune de 2014 jusqu'au 23 juin 2025, le conseil municipal s'est réuni le 30 juin 2025 pour élire le nouveau maire, Christophe GEISEL, et les deux adjoints, Maxime CHARLES (1<sup>er</sup> adjoint) et Karine VANTILLARD (2<sup>ème</sup> adjointe).

Monsieur NOISETTE Michel a consacré une part exceptionnelle de sa vie au service de notre village. Il a débuté son 1er mandat de conseiller municipal lors des élections communales de 1983.

Voici ses années d'exercice :

- 1983-1989 : 1er mandat en tant que conseiller municipal,
- 1989-1995 : 2ème mandat en tant que 2ème adjoint au Maire,
- 1995-2001 : 3ème mandat en tant que 1er adjoint au Maire,
- 2001-2008 : 4ème mandat en tant que 3ème adjoint au Maire,
- 2008-2014 : 5ème mandat en tant que 1er adjoint au Maire,
- 2014-2020 : 1er mandat en tant que Maire,
- 2020 au 23 juin 2025 : 2ème mandat en tant que Maire.

Totalisant 42 années de dévouement aux différentes fonctions d'élu municipal, conseiller, adjoint et premier édile de Gye.



### 2.2. Médaille d'honneur remise à M. NOISETTE Michel

Pour reconnaître et marquer l'engagement et l'investissement de Michel NOISETTE durant ces 42 années passées au service de notre commune, la municipalité a désiré lui apporter une distinction lors de la cérémonie des vœux du Maire et du Conseil Municipal avec la remise de la médaille d'honneur communale.

Nous lui présentons toutes nos félicitations.



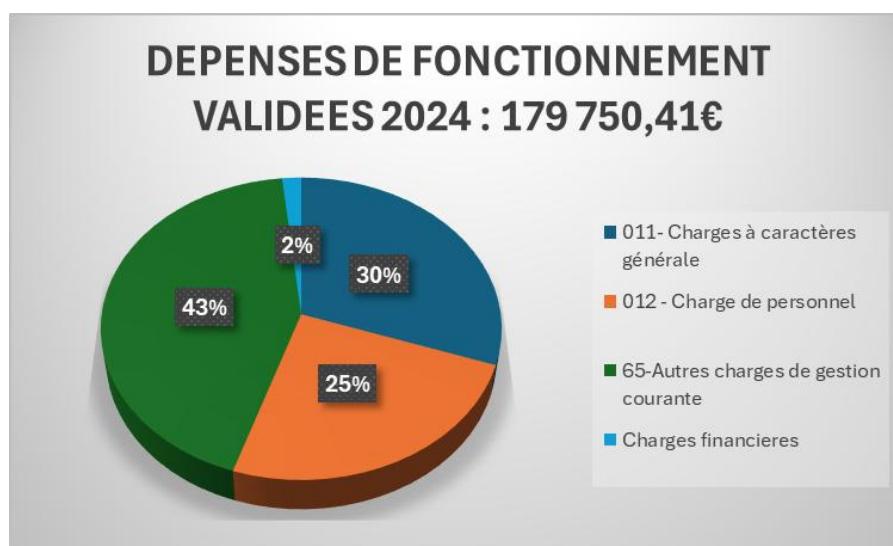
## 2.3.Le budget municipal 2025

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine l'ensemble des actions qui seront entreprises en fonctionnement et en investissement. Il faut prendre en compte :

- Les dépenses incontournables (personnel, entretien des bâtiments, des routes et chemins communaux, éclairage public, sécurité, école et périscolaire, CCAS et associations, assurances et contributions diverses obligatoires...),
- Les dotations de l'État et les compensations toujours à la baisse, la suppression de la taxe d'habitation non entièrement compensée, les recettes fiscales stables.

Le budget présente une situation financière très saine, caractérisée par un excédent de fonctionnement et une bonne capacité d'autofinancement.

### **1. Dépenses de Fonctionnement validées 2024**



- **Structure des charges :**

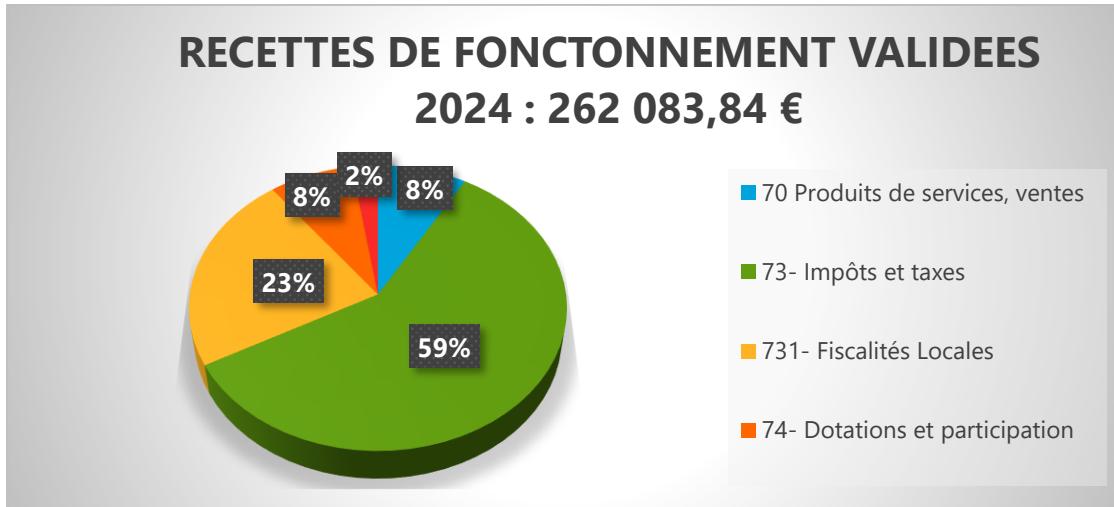
- **Charges à caractère général (011)** : 30 % des dépenses de fonctionnement sont les dépenses courantes (énergie, entretien, petits équipements).
- **Charges de personnel (012)** : 25 % des dépenses de fonctionnement. Ce ratio est particulièrement convenable pour la commune.
- **Autres charges de gestion courante (65)** : 43% des dépenses. C'est le poste le plus important, avec une participation communale pour le syndicat scolaire La Marelle (participation au fonctionnement du syndicat, dont une prise en charge partielle sur le prix du repas du midi). Quote-part de la commune pour le remboursement des emprunts d'investissement (construction du groupe scolaire 2017).

- **Charges financières** : Un peu moins de 2%.

L'endettement semble très faible avec l'extinction d'un emprunt dans 2 ans, ce qui laisse une grande marge de manœuvre.

- **Virement à la section d'investissement (023)** : 87 000€ pour l'année 2025 dans le cadre du programme pluriannuel d'entretien des voiries communales.

## 2. Recettes de Fonctionnement



- Fiscalité et Impôts (73 + 731)** : 82 % des recettes totales.  
La commune dépend majoritairement de ses propres ressources fiscales, ce qui témoigne d'une certaine autonomie financière.
- Dotations (74)** : 8 % des recettes.  
Les aides de l'État sont très marginales, confirmant que la commune est fiscalement peu aidée par les mécanismes de péréquation, ce qui représente une difficulté supplémentaire dans un contexte national tendu.
- Autres produits de gestion courante** (Revenus des immeubles, locations...) : 2% des recettes concernent les locations d'immeuble comme la salle des fêtes.
- Résultat reporté** : 179 000 €.  
C'est l'élément clé : la commune a commencé l'année avec un excédent de l'exercice précédent.

#### Les taux 2025 restent inchangés :

- Taxe foncière bâtie** : 27,14%
- Taxe foncière non bâtie** : 22,10%
- Taxe d'habitation** : 8,36%

## Conclusion

La commune dispose d'une épargne de gestion confortable.

Le résultat reporté est quasiment égal à une année entière de recettes fiscales.

## 2.4.Ecole

### **L'Accueil Périscolaire « Pirouette Cacahuète » du Syndicat Scolaire La Marelle**



#### **Un service d'accueil qui fonctionne**

Cette année encore, la capacité maximale d'accueil est atteinte.

A ce jour, le syndicat scolaire emploie 15 personnes diplômées dans le domaine de l'animation dont 2 responsables à temps plein et 13 personnes à temps partiel.

En Moyenne, 130 enfants sont inscrits sur le temps de la pause méridienne et tous les agents sont mobilisés afin de garantir la sécurité des enfants et la qualité du service.

Les repas sont cuisinés par la Cuisine Centrale de Toul qui, à ce jour, livre 45 sites dont celui de Blénod-les-Toul (un des plus gros).

44 % de produits locaux et/ou biologiques sont utilisés pour la confection des repas.

Le SMGT (Syndicat Mixte du Grand Toulois) s'inscrit dans le cadre de la loi EGAlim qui fixe des objectifs ambitieux à la restauration collective pour permettre la transition vers une alimentation de qualité et durable.

#### **Un partenariat régulier avec des associations locales permet de proposer différentes activités aux enfants tout au long de l'année scolaire :**

- Le partenariat avec l'Animatrice Lecture de la Communauté de Communes de Colombey les Belles et du Sud Toulois permet aux enfants de participer à des ateliers lecture avec des albums de littérature jeunesse ou des kamishibaïs autour de différentes thématiques.
- Grâce au partenariat avec le Centre Social Arc-en-ciel, les enfants participent à des ateliers numériques dans lesquels ils utilisent les tablettes achetées par le Syndicat Scolaire. Florent Bourgerie, conseiller numérique, intervient plusieurs fois dans l'année avec de drôles de petits robots pilotés depuis les tablettes.
- Le partenariat avec l'Association LOANA sensibilise les enfants à la faune et à la flore de leur environnement proche (verger jouxtant l'école) dans le cadre d'animations Nature. La collaboration avec l'Association du jardin d'la Zabelle vise à leur faire prendre conscience de l'importance de préserver la nature et les vergers autour de leurs villages.



Chaque année, les sapeurs-pompiers de Blénod lès Toul animent une séance dans le but de faire connaître leur métier (démonstration d'exemples d'intervention, visite de la caserne, visite du camion, découverte et maniement du matériel) pour le plus grand bonheur des enfants.

Ainsi, les enfants ont pu avoir des réponses aux questions qu'ils se posent sur ce merveilleux métier.

Mme Ferraro est intervenue pour parler de l'importance de connaître son cerveau pour être capable de mobiliser au mieux son attention.

De plus, suivant les saisons et les différents événements de l'année, des activités manuelles sont proposées par les animatrices de l'accueil périscolaire : ateliers cuisine, bricolages divers ...



#### **Rappel des horaires de l'Accueil Périscolaire :**

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
<b>Matin</b>	<b>7h30-8h20</b>	<b>7h30-8h20</b>	<b>7h30-8h20</b>	<b>7h30 à 8h20</b>
<b>Pause mérienne</b>	<b>11h30-13h20</b>	<b>11h30-13h20</b>	<b>11h30-13h20</b>	<b>11h30-13h20</b>
<b>Soir</b>	<b>16h30-18h30</b>	<b>16h30-18h30</b>	<b>16h30-18h30</b>	<b>16h30-17h30</b>

En septembre 2025, le syndicat scolaire a mis en place un logiciel de réservation en ligne à destination des familles pour l'ensemble des services périscolaires (Accueil du matin et du soir, ainsi que la pause méridienne).

#### **Regroupement Scolaire - Blénod-lès-Toul**



##### Scolarité

2 rue de Mont le Vignoble  
54113 Blénod-lès-Toul

09 67 78 51 08

ce.0541792E@ac-nancy-metz.fr

##### Périscolaire

2 rue de Mont le Vignoble  
54113 Blénod-lès-Toul

03 83 62 05 22

periscolairepirouettecacahuete@gmail.com

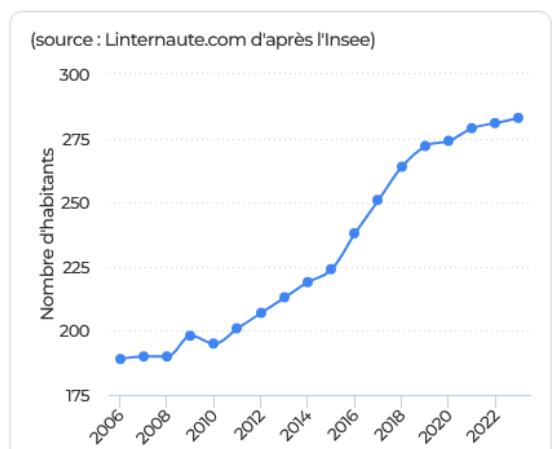
## 2.5.État civil

La commune est honorée de souhaiter la bienvenue aux nouveau-nés et d'adresser ses plus sincères félicitations aux jeunes mariés. Elle exprime ses condoléances aux familles endeuillées.  
Voici ci-dessous les événements marquants de l'année 2025.

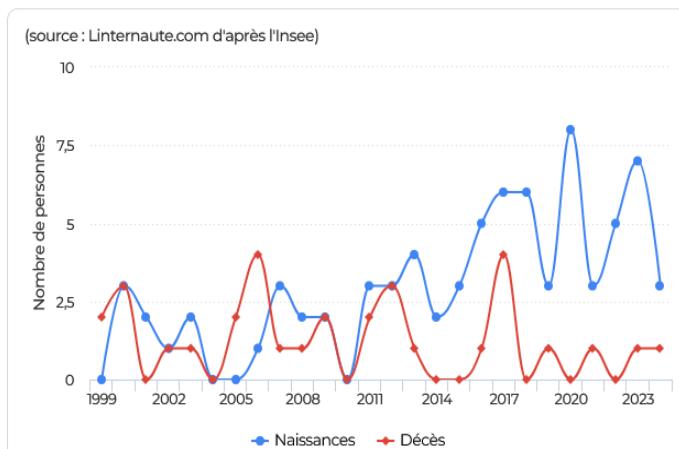
Naissances	<ul style="list-style-type: none"><li>Victoire JACQUES (rue St Mansuy)</li><li>Ambre NOISETTE (rue St Mansuy)</li><li>Ellis OLLMANN (rue de l'Etang)</li></ul>	le 16/02/2025 le 13/03/2025 le 08/04/2025
Mariages	<ul style="list-style-type: none"><li>Ngoc Diep NGUYEN et Michaël ZORZI</li><li>Maryne LEGRAND et Kevin DELL'ESSA</li><li>Audrey PHILIPPE et José PIEDNOEL</li></ul>	le 16/03/2025 le 28/06/2025 le 19/07/2025
Décès	<ul style="list-style-type: none"><li>M. NIKQ Sokol</li><li>Mme BARBE LEDUR Geneviève (Marthe)</li></ul>	le 15/09/2025 le 10/12/2025

## 2.6.Démographie

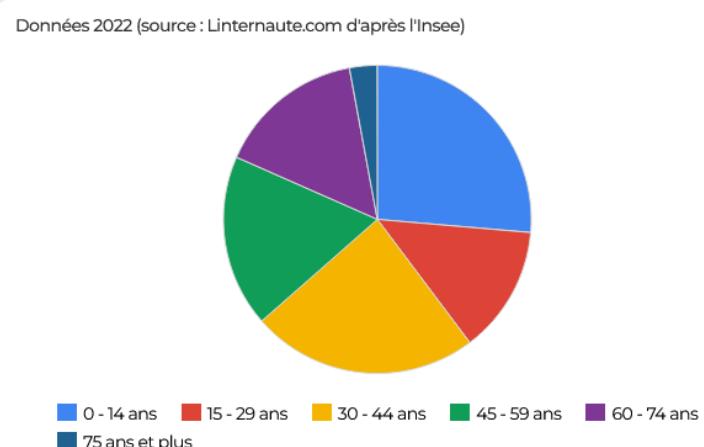
Combien y a-t-il d'habitants à Gye ?



Naissances et décès à Gye



Pyramide des âges à Gye



## 2.7.Élections municipales 2026

En mars prochain, les citoyens éliront leurs conseillers municipaux.



En application de la loi du 21 mai 2025, le mode de scrutin est aujourd'hui identique dans les 25 000 communes de moins de 1 000 habitants et les autres.

Les listes doivent être **paritaires** et respecter une alternance femme/homme.

Cette évolution répond à trois objectifs :

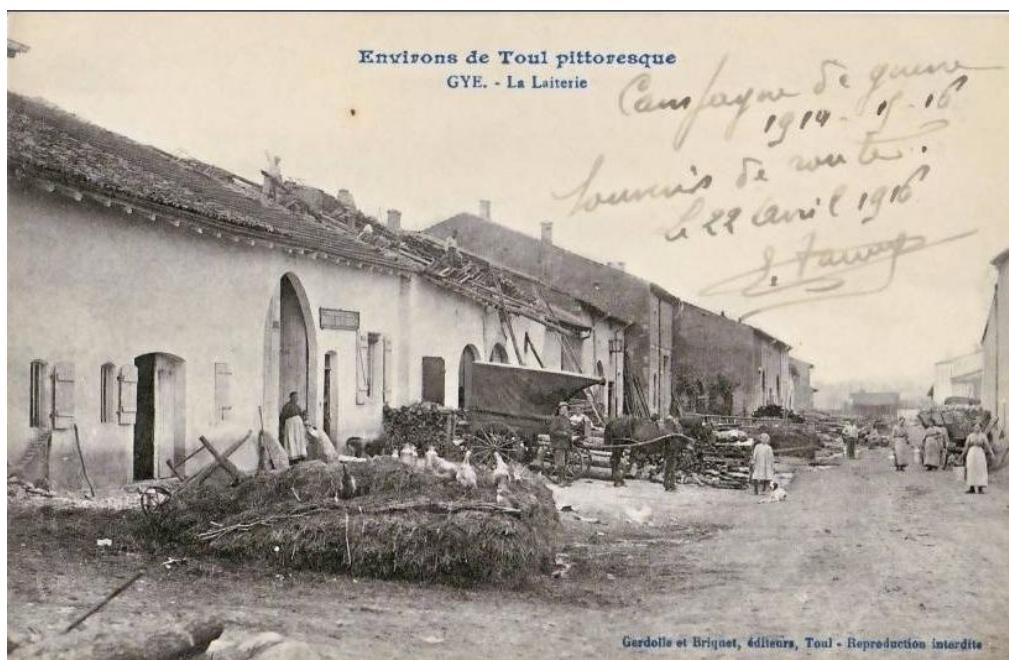
- harmoniser les modes de scrutin entre les communes de moins de 1 000 habitants et les autres,
- renforcer la parité,
- répondre à la crise de l'engagement qui concerne particulièrement les communes rurales, en favorisant la cohésion des équipes municipales.

Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la **suppression du panachage**. Il ne sera donc plus possible, lors du vote, d'ajouter ou de supprimer des noms, ni de modifier l'ordre de présentation de la liste.

\* Inscription en ligne au plus tard le 6 février 2026.

**Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes :**

- Jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen,
- Déménagement récent,
- Acquisition récente de la nationalité française,
- Droit de vote récemment recouvré.



### **3. Vie Municipale**

#### **3.1. Actualités**

##### **a. Ouverture de la mairie**

Les jours et horaires d'ouverture du secrétariat de mairie ont été modifiés.

Ouverture au public :

- le lundi de 10h à 12h
- le mercredi de 10h à 12h
- le jeudi de 16h30 à 18h30.

Nouveau : une permanence est mise en place tous les vendredis de 17h30 à 19h00 vous permettant de venir rencontrer le maire et un adjoint.

##### **b. Intramuros**

###### **Une plateforme au service des habitants et des collectivités**

Intramuros est une application mobile gratuite que les gynois peuvent télécharger sur leur smartphone. Elle offre diverses fonctionnalités et permet :

- d'être informé en temps réel de l'actualité de la commune, de la communauté de communes et de la vie associative,
- de visualiser l'agenda des événements et manifestations du village et des alentours,
- de recevoir des alertes,
- de faire des signalements...

Dans un souci de préservation de l'environnement, la commune a opté pour une réduction des impressions papier et une diminution des tracts distribués dans les boîtes aux lettres. Ainsi, nous vous encourageons à télécharger l'application Intramuros par laquelle les informations communales et associatives sont maintenant diffusées.



Si vous souhaitez maintenir la réception des informations en format papier, nous vous remercions de bien vouloir le préciser en contactant le secrétariat ou en vous rendant en mairie aux heures d'ouverture.

[03 83 62 55 95mairie.gye@wanadoo.fr](mailto:03 83 62 55 95mairie.gye@wanadoo.fr)

**Une réunion d'information aura lieu Jeudi 05 février 2026 à 18h00 à la salle polyvalente pour une présentation de l'application et des modalités d'utilisation.**

## c. Salle des fêtes

La salle polyvalente peut être louée ou mise à disposition pour des manifestations familiales, professionnelles, associatives ou culturelles, à but non lucratif, en conformité avec sa capacité d'accueil (50 personnes) et ses équipements.

Toute demande de location doit être effectuée à la mairie, avec signature d'un contrat de location et versement d'une caution.

Il est possible pour les personnes extérieures à Gye de réserver la salle, cependant les tarifs appliqués sont adaptés.

Pour les locations du week-end, l'état des lieux et la remise des clés s'effectuent **les vendredis à 18h00**. L'état des lieux de sortie s'effectue **le lundi en journée**, selon l'horaire convenu avec le secrétariat de mairie.



Tarifs 2025	Gvnois	Extérieurs
1 jour en semaine	120 €	220 €
Samedi et jour férié	150 €	280 €
Week-end	240 €	440 €
Caution	400 €	400 €

Pour plus de détails ou pour soumettre une demande de location, n'hésitez pas à contacter la mairie de Gye.

03 83 62 55 95  
[mairie.gye@wanadoo.fr](mailto:mairie.gye@wanadoo.fr)  
12 rue de la fontaine 54113 Gye

Horaires d'ouvertures :  
Lundi et mercredi de 09h à 12h  
Jeudi de 16h30 à 18h30  
Vendredi de 17h30 à 19h (Permanence des élus)

## 3.2. Projets communaux

### a. Mutuelle communale

Le 1er décembre 2025, le conseil municipal a délibéré pour adhérer à une convention de partenariat avec MUTUA+, association proposant une mutuelle communale en partenariat avec le groupe Mansuy Assurances.

Ce partenariat a pour objectif de proposer une protection de qualité aux adhérents avec des garanties et des tarifs négociés avantageux.

**Une réunion d'information aura lieu Jeudi 05 février - 18h00 - à la salle des fêtes pour une présentation du partenariat, des différentes offres et options, des modalités d'adhésion, du service personnalisé...**

## b. Travaux

### **Les routes communales :**

Un programme pluriannuel d'entretien et de sécurisation de nos routes communales a débuté en 2025.

Les premiers travaux réalisés ont eu lieu sur la route de Domgermain (route du bois), ils ont consisté en la consolidation de la chaussée et la pose d'une nouvelle signalisation horizontale et verticale.



Pour 2026, des travaux sont prévus pour les routes de Blénod-lès-Toul et de Mont-le-Vignoble.

### **Les cours d'eau et ruisseaux :**

Le programme de restauration des cours d'eau de la commune a commencé, sous la direction de la Communauté de Communes Terres Touloises.



La création d'une banquette végétalisée entre les deux ponts Rue de la Prairie garantira les écoulements en basses eaux de manière efficace.



L'aménagement du ruisseau des Etangs améliorera la fonctionnalité du cours d'eau.

La partie en amont sera reméandrée afin de restaurer un lit fonctionnel se rapprochant de son style fluvial naturel.

La partie en aval sera retravaillée par déblais/remblais pour diversifier les écoulements.



La réalisation d'une mare pédagogique d'une superficie de 864 m<sup>2</sup> permettra de mener des activités de découverte et de protection de la nature.

Une mare pédagogique est surtout un lieu de vie ouvert à tous pour observer et découvrir la nature et les animaux dans un espace de refuge paisible et adapté pour la faune et la flore.

L'intervention de l'Homme sur la vie du milieu naturel est limité au strict minimum afin de permettre aux espèces sauvages de se développer librement.

## CONTENPEZ LA VIE FOISONNANTE DE LA MARE

Ces véritables petits écosystèmes fascinants sont peuplés d'espèces animales et végétales insoupçonnées allant du plancton aux prédateurs en tout genre.

The illustration depicts a pond ecosystem with the following elements labeled:

- Roseaux (Reeds)
- Zooplancton
- Characées
- Limnée
- Larve de libellule
- Hydrophile
- Gerris
- Myriophylle à épis
- Couleuvre à collier (Ring-necked snake)
- Libellule et demoiselle (Dragonfly and damselfly)
- Bergeronnette grise (Grey heron)
- Héron cendré (Grey heron)
- Poule d'eau (Common moorhen)
- Crapaud commun et ponte (Common frog and eggs)
- Lentilles d'eau (Water lettuce)
- Chevreuil (Deer)

C'EST AUSSI UN LIEU PAISIBLE OÙ IL FAIT BON SE POSER...

### **3.3.Événements et Manifestations**

#### **a. Cérémonie des voeux**

Le 5 janvier 2025, à l'occasion de la cérémonie des voeux du Maire et du Conseil Municipal, les Gynois se sont retrouvés pour fêter la nouvelle année et partager un moment de convivialité autour d'une part de galette des Rois.

Lors de cette rencontre, M. le Maire a pu établir une rétrospective des évènements et travaux de l'année écoulée, et évoquer les projets à venir.



#### **b. Tous au compost**

Du 29 mars au 12 avril 2025, dans toute la France, s'est tenue la 12ème édition de l'opération initiée par le Reseau Compost Citoyen sous forme d'ateliers autour du compost.

Un atelier animé par la Communauté de Communes Terres Touloises en association avec l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie) a permis aux habitants de Gye de s'informer sur la valorisation des déchets alimentaires et des déchets verts sous forme de compostage.

6 mois est le temps nécessaire avant la distribution du compost. Durant cette période, les déchets verts sont broyés, mis en tas pour décomposer, remués une fois puis tamisés. Des techniques simples et naturelles peuvent favoriser un recyclage sur place et éviter des voyages en déchetterie. Les Gynois ont pu récupérer les fascicules mis à leur disposition pour acquérir les bons reflexes écologiques : Découvrir les atouts de la haie sèche, connaitre les alternatives naturelles aux pesticides, favoriser la biodiversité, préparer des purins de plantes, avoir les bons gestes pour arroser efficacement, apprendre à bien pallier son jardin...

Une distribution gratuite de compost a clos cet atelier.



## **c. Le marché aux fleurs**

Comme chaque année, la commune a organisé un marché aux fleurs en partenariat avec l'entreprise "La Nature en Fleurs" de Toul.

Des fleurs variées et de jeunes plants potagers ont été proposés, ainsi que de précieux conseils donnés par Monsieur DELACOUR, horticulteur.

La mairie participe aux achats à hauteur de 30% (plafonné à 100 euros).

Cette offre appréciable permet aux gynois de participer au fleurissement du village.



## **d. Fête des voisins**

### **Une escale espagnole rue Saint-Mansuy pour la Fête des voisins :**

Le 13 juin dernier, la rue Saint-Mansuy a pris des airs ibériques.

Pour cette édition 2025, la traditionnelle fête des voisins a réuni une soixantaine de participants sous le signe de la gourmandise, accompagnés d'un soleil radieux.

Depuis 2014, les résidents de la rue Saint-Mansuy se retrouvent chaque année pour célébrer leur bon voisinage. Cette longévité témoigne de la solidarité et de l'amitié qui lient les familles du quartier, des plus anciens aux nouveaux arrivants. C'est désormais un rendez-vous incontournable que les habitants ne manqueraient pour rien au monde.

Cette année, les résidents ont confectionné sur place une paëlla royale ! L'esprit de la fête reposait, comme toujours, sur la contribution de chacun : le verre de l'amitié pour débuter la soirée, la paëlla et le buffet des desserts faits maison.

Une chose est sûre, tous attendent déjà l'édition 2026 avec impatience !



## e. Fête patronale

Comme chaque année, à la fin du mois d'août, la commune de Gye a vibré au rythme de sa fête patronale, organisée avec enthousiasme dans une ambiance festive et chaleureuse.

Le verre de l'amitié et le repas offerts par la municipalité ont rassemblé 137 participants, témoignant de l'attachement des habitants à cette manifestation conviviale.

L'un des aspects les plus appréciés de cette fête est sans aucun doute le partage des talents culinaires. En effet, les tables étaient garnies d'entrées savoureuses, chacun ayant pris plaisir à préparer et partager ses spécialités, créant ainsi un véritable festin collectif.



La soirée, animée par un jeune DJ du village, a mis tout le monde dans l'ambiance, invitant petits et grands à se trémousser sur la piste de danse.

Les membres de l'association Anim'A'Gye se sont également mobilisés pour assurer le bon déroulement des festivités.

Cette manifestation, où chacun participe à sa manière, est réellement le reflet d'une belle rencontre communautaire.

Les enfants n'ont pas été en reste, profitant des tours de manège qui ont ajouté une touche d'émerveillement à la fête, tout comme le feu d'artifice qui a illuminé le ciel de Gye.

La fête patronale de Gye a ainsi une fois de plus démontré que la joie et la solidarité sont au cœur des traditions locales, un moment privilégié où les liens se tissent et se renforcent dans la bonne humeur.

## f. Cérémonie du 11 novembre



Commémorer le 11 novembre 1918, c'est d'abord et avant tout commémorer la fin d'un conflit qui fut alors, ne l'oubliions jamais, au début du 20ème siècle, le plus terrible et le plus meurtrier de l'histoire du monde.

107 ans plus tard, nous honorons toujours la mémoire des femmes et des hommes qui ont sacrifié leur vie durant la Première Guerre Mondiale.

La commémoration s'est déroulée dans la dignité, unissant la communauté autour de cette page structurante de notre histoire.

S'en est suivi un échange amical autour du verre de l'amitié pour un moment de partage et de convivialité.



## **g. Distribution des colis des aînés**



Comme chaque année, la mairie a organisé la distribution des colis, une tradition attendue, apportant une note d'attention particulière aux habitants âgés de plus de 65 ans.

Cette action s'inscrit dans une démarche de solidarité, symbole d'affection et de reconnaissance envers ceux qui ont contribué à façonner la vie du village.

Cette année, 30 colis ont été distribués à destination de 42 bénéficiaires (12 colis doubles et 18 colis simples).

Ces paniers gourmands, riches en saveurs, sont composés de produits régionaux de qualité issus d'entreprises locales, permettant de promouvoir les produits du terroir.

La remise des colis est un moment privilégié permettant un temps d'échange singulier dans un esprit chaleureux.

## **h. Affouage 2026**

Comme chaque année, la municipalité offre la possibilité aux habitants d'avoir une attribution de bois de chauffage à façonner moyennant une facture de 7 € le stère.

Cette attribution est supervisée par l'agent ONF.

Cette année, 17 affouagistes se partageront les parcelles de bois proposées par la commune. L'abattage sera terminé au plus tard le 15 avril 2026.

Pour un meilleur respect de l'environnement et pour la sécurité des affouagistes, un règlement d'affouage a été établi précisant le cadre dans lequel doivent intervenir les bénéficiaires. Pour le consulter, vous pouvez vous rendre en mairie ou sur l'application Intramuros.



# **4. Vie Associative et culturelle**

## **4.1. Bibliothèque - Les Gy'Stoires**

Notre bibliothèque municipale existe depuis plus de 14 ans dans des locaux situés au premier étage de la mairie. Elle est ouverte à tout le monde, petits et grands ; l'adhésion est gratuite, il suffit de s'inscrire.

Le stock de livres est d'environ 1500 en permanence (albums jeunesse, BD jeunesse et adultes, documentaires, mangas, romans, bibliographies, livres de cuisine, de loisirs créatifs, ouvrages historiques, philosophiques,...), 80% des documents sont des prêts de la Médiathèque Départementale (qui dépend du Conseil Départemental de Meurthe et Moselle) et 20 % sont des fonds propres aux Gy'stoires. Les best-sellers sont toujours très prisés, comme en 2025 « la femme de ménage » de Freida Mc Fadden et « Tata » de Valérie Perrin.

En plus du renouvellement partiel tous les trimestres, nous tenons compte des demandes des adhérents, par exemple un auteur, un roman ou un thème, pour les réservations auprès de la Médiathèque Départementale.

Nous avons des abonnements (propres aux Gystoires) à des magazines variés qui peuvent être consultés sur place ou empruntés.

L'achat d'un nouvel ordinateur par la Mairie – nous remercions le conseil municipal – nous permettra de passer à une gestion informatisée de la bibliothèque.

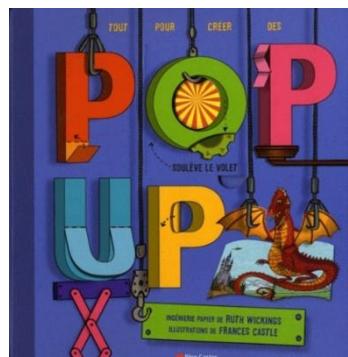
Le nombre d'ouvrages empruntés est au maximum de 10 par séance pour une période de 2 mois. Nous avons aussi organisé deux après-midis créatifs pour les enfants (de 4 à 10 ans) :

- une activité intitulée « **les livres animés et Pop-up** », les enfants ont fait des découpages et montages de petits livres ou dessins !



- la seconde sur les Kamishibai « **petit théâtre de papier** », petites histoires racontées à l'aide d'images.

Merci à Nathalie Plongué pour son investissement dans l'organisation des activités !



Nous comptons proposer d'autres activités autour des livres en 2026.

Si vous avez des idées de thèmes, n'hésitez pas à nous en faire part !

**La bibliothèque vous accueille tous les jeudis de 17h à 19h, sauf en août.**

Nous serons encore là et heureuses de vous accueillir et échanger sur des livres...

**« La fonction essentielle d'une bibliothèque est de favoriser la découverte de livres dont le lecteur ne soupçonne pas l'existence et qui s'avèrent d'une importance capitale pour lui. » Umberto Eco**

## 4.2.Le club Tricot-Crochet

Le club de tricot-crochet est un petit groupe qui existe depuis 4 ans. Il est composé de passionnées de laine et d'aiguilles et nous accueillons au fil des ans de nouvelles participantes.

Laine et aiguilles sont à disposition pour les débutants et débutantes, les plus expérimentées sont toujours disponibles pour expliquer les techniques.

Il n'y a pas d'inscription, ni d'obligation de venir à chaque séance, on vient selon son temps, son envie...



**Les séances ont lieu chaque mercredi de 19h30 à 21h30.** Nous nous réunissons dans une salle gracieusement mise à disposition par la municipalité, salle située au 1er étage de la mairie (accès avec ascenseur).

En 2026, nous comptons proposer des séances des mercredis après-midis

pour des débutantes et débutants à partir de 10 ans sur des thèmes saisonniers (Pâques, Halloween, Noël), l'occasion de créer des petits ouvrages de déco.

Si vous souhaitez plus d'informations, rendez-vous le mercredi soir (mairie de Gye) ou contacter Sandrine (sandrine.adach@gmail.com).

Cette activité est gratuite.

## 4.3.La country

**Tous les mardis soir de 18h à 20h**  
la mairie met à disposition gracieusement la salle polyvalente de la commune pour la poursuite de l'animation Contry.

Les cours des différentes chorégraphies se font à l'aide d'un vidéo-projecteur et sont animés par Christine qui prépare en amont les danses à réviser et à apprendre.

Si vous souhaitez plus d'informations, faire une séance d'essai ou vous inscrire, nous vous invitons à venir directement rencontrer le groupe lors d'une séance de répétition. Cette activité est gratuite.



## 4.4.Anima'A'Gye

### UNE BELLE DYNAMIQUE MAIS UN MANQUE DE GYNOIS

Au fil de l'année, notre association, créée depuis 2017, a une nouvelle fois eu à cœur d'animer notre village et de proposer des moments conviviaux aux petits et grands Gynois : carnaval, chasse aux œufs, brocante, Baragye, halloween, beaujolais, St Nicolas, bar d'hiver.

**Les objectifs de nos animations :**  
**POUR LES GYNOIS**  
**RASSEMBLER – CREER DU LIEN – ANIMER NOTRE VILLAGE**

L'exemple parfait est le BAR'A'GYE, qui se déroule tous les vendredis soir d'été rue de l'Eglise : un bar et une petite restauration sont à votre disposition à des tarifs très raisonnables. L'équipe, qui permet à cette manifestation de durer tout l'été, est composée d'adultes et d'adolescents bénévoles du village. A la fin de la saison les adolescents profitent des bénéfices de leurs ventes restauration pour s'offrir une sortie collective dans un parc d'attraction.

Les rendez-vous que nous vous proposons rencontrent dans leur globalité un beau succès, mais force est de constater que ce sont les habitants des villages voisins, ne disposant pas de ce type d'animation dans leur village, qui viennent participer majoritairement à nos manifestations.



Halloween a été très décevant pour l'équipe : une cinquantaine de personnes, petits et grands ont participé au défilé et à la distribution de bonbons mais très peu de personnes ne sont restées pour le point bar proposé.

Pour la soirée Beaujolais, seuls 7 habitants de Gye qui se sont inscrits, les autres participants étaient des extérieurs.

Même constat pour St Nicolas, un quart des petits Gynois se sont déplacés pour accueillir St Nicolas et assister au spectacle.

Les bénévoles que vous voyez à l'œuvre à chaque fête, donnent beaucoup de temps personnel et d'énergie pour que ces animations **destinées aux habitants du village** persistent et perdurent.

## FONCTIONNEMENT DE NOTRE ASSOCIATION



Les bénéfices des manifestations proposées tout au long de l'année (brocante, bar'a'gye, beaujolais,...) **financent les activités à destination des enfants du village.**

En participant à ces animations, vous contribuez au maintien des actions des plus jeunes.

## NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Tous les ans en septembre une assemblée générale est organisée afin :

- d'exposer le bilan financier et moral de l'année
- d'accueillir toutes les personnes qui souhaitent nous rejoindre ou apporter de nouvelles idées de développement.

### MEMBRES DU BUREAU

Président : Fabien VANTILLARD  
Trésorière : Mariannick BAUDY  
Pôle jeunesse :  
Emilie BOUVARD – Marie BOUTEIL



animagye54@gmail.com



Anim'a GYE



Retrouvez nos  
communications  
sur Intramuros

Si vous souhaitez que le village continue de vivre au rythme des rendez-vous festifs, chaleureux et accessibles à tous, votre participation et/ou votre aide sont précieuses.

Chacun peut contribuer selon ses disponibilités et ses moyens : un coup de main pour installer, une heure de son temps pour tenir un stand, ou simplement participer en famille à nos évènements qui sont financièrement très abordables.

Ensemble préservons le dynamisme de notre village et continuons à construire des moments de partage.

**N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER  
POUR DONNER VOTRE AVIS, VOS IDEES,  
NOUS REJOINDRE.  
(par mail ou facebook)**

Plusieurs de nos manifestations habituelles ont été mises en sommeil pour 2026 afin de redynamiser l'équipe

### NOTRE AGENDA

**Bar d'hiver en extérieur** : 6 février 2026

**Chasse aux œufs** : 5 avril 2026

**Carnaval** : annulé

**Brocante** : annulée

**BARAGYE** : Les vendredis soir, période estivale

**Animation fête patronale** : fin Août 2026

**Défilé Halloween** : 31 octobre 2026

**Saint Nicolas** : Décembre 2026

## 5. Le saviez-vous ?

### 5.1. La croix du Calvaire

Un calvaire est un monument composé d'une ou de trois croix. Il existe différents calvaires selon leur situation géographique.

#### Les calvaires dits des chemins

Installés dans les croisées des chemins, ils servaient à conjurer le mauvais sort et les effets maléfiques. Mais ils servaient aussi de repères physiques et temporeaux pour les voyageurs. Ainsi, ils savaient où ils se trouvaient et surtout combien de temps ils mettraient pour se rendre du calvaire à un bourg donné. Ces monumentsaidaient aussi les pèlerins, comme un ensemble d'étapes à suivre pour leurs pèlerinages.



Jusqu'au début du Moyen Âge, il était d'usage d'inhumer les morts au pied des croix de chemin. Cette pratique diminuera fortement en 1128, avec l'évêque De St Brieuc, qui préconisa l'enterrement des défunt dans les enclos paroissiaux. Cependant les croyances ont la vie dure et selon la légende « toutes les fois qu'un accident suivi de mort immédiate se produit sur une route, il ne faut pas manquer d'ériger une croix aux abords de ce lieu, sinon l'âme du mort ne sera apaisée que lorsqu'un accident semblable se sera produit au même endroit ».

Ces croix invitaient les passants à la prière afin d'aider au salut des âmes défuntes.

Elles servaient aussi de bornes signalétiques pour indiquer un lieu important comme une fontaine, une chapelle ou un manoir. Elles furent aussi utilisées comme repères pour recréer les paroisses qui avaient été totalement dissoutes lors la Révolution française.

#### Les calvaires dans les bourgs

Le premier rôle de ces monuments était de sacrifier un champ de morts aux alentours des églises. Et pour étendre la place, des calvaires furent érigés en extérieur afin de sanctifier la terre pour les morts. C'est toujours le rôle des calvaires au sein des cimetières actuellement.

Ils servaient encore de protecteur, de lieu d'offrande (ex-voto) ou comme lieu de guérison miraculeuse, pour lutter contre de lourds fléaux telle la grande peste noire du XIV<sup>e</sup> siècle. L'usage voulait que les pestiférés se frottent le corps dessus afin d'être soignés. Ce qui ironiquement, favorisa les contaminations.

Enfin, les calvaires servaient aussi de lieu de rassemblement pour fêter les récoltes ou tout autre événement festif.

Une grande partie de ces monuments furent reconstruits dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Ces monuments que nous croisons au quotidien font partie de notre patrimoine. Profondément marqués dans notre histoire, leurs rôles ont été petit à petit, oubliés dans notre société moderne. Beaucoup se perdent dans les broussailles ou tombent à terre faute d'entretien, usés par le temps. Mais il serait dommage de laisser ces monuments s'éteindre et perdre avec eux, un pan de notre culture rurale.

## 5.2.Saint Mansuy

**Rue St Mansuy, Eglise St Mansuy ... Savez-vous pourquoi saint Mansuy est si apprécié en Lorraine ?**



Mansuy, voilà un nom qui résonne encore, plus de 16 siècles après son décès. Mansuy, figure emblématique du IV<sup>e</sup> siècle, demeure pourtant un mystère. Considéré comme le premier évêque de Toul, sans doute de 338 à 375, Mansuy est le personnage clé de la christianisation de la Lorraine. Son rôle dans l'établissement des fondations de l'héritage chrétien de la région est indéniable.

Mansuy serait originaire d'Irlande ou d'Écosse. Après avoir étudié la théologie à Rome, il aurait été envoyé en Gaule par le pape Damase pour évangéliser la région. Il se serait fixé à Toul en 338, après avoir parcouru la Gaule belge pour répandre le christianisme.

À Toul, saint Mansuy s'est particulièrement consacré aux soins des lépreux, ce qui explique pourquoi il était invoqué par les victimes de cette maladie.

La tradition lui attribue également des miracles, notamment la résurrection du fils d'un noble, blessé lors d'un jeu de balle, mais les textes racontant sa vie datent de plusieurs siècles après sa mort.

Saint Mansuy, fêté le 3 septembre, a joué un rôle crucial dans l'établissement du christianisme dans la région. Il a construit la première église chrétienne à Toul, dédiée à saint Pierre, située hors des murs de la ville. Après sa mort (vers 375), il fut inhumé dans cette église, qui devint un lieu de pèlerinage. Son culte s'est développé au fil des siècles, notamment grâce aux actions des évêques de Toul comme Gauzelin et saint Gérard au X<sup>e</sup> siècle. La plupart de ses reliques sont aujourd'hui conservées dans la cathédrale Saint-Etienne, à Toul.

C'est ainsi que plusieurs églises dont la nôtre sont mises sous sa protection.



## 6. Vie pratique & civisme.

### Point apport volontaire



Les Points d'Apport Volontaire (PAV) jouent un rôle essentiel dans la gestion de nos déchets et dans la protection de l'environnement. Cependant, il est primordial de trier correctement et de respecter les consignes : chaque déchet doit être placé dans le bon conteneur.

Le civisme de chacun est crucial pour assurer l'efficacité de ce système. Un tri bien fait permet d'optimiser le recyclage, de réduire les déchets destinés aux décharges et de minimiser notre impact environnemental.

### Sortie des poubelles

Nous rappelons que les poubelles doivent être sorties la veille de la levée (soit le dimanche soir après 20h00), et être rentrées dans la journée suivant la levée.

Pour connaître les jours de collecte, rendez-vous sur l'application Intramuros



### Nuisances sonores



Pour rappel :

L'utilisation des tondeuses et autres outils de bricolage est réglementée par un arrêté préfectoral selon les horaires suivants :

**Lundi au vendredi : 8h à 20h**

**Samedi : 9h -12h et 15h-19h**

**Dimanche et jours fériés :  
10h - 12h**

Pour de bonnes relations entre voisins, merci de respecter ces horaires.

### Stationnement



### **Pour que chacun passe Libérez la place !**

Le stationnement sur les trottoirs complique la circulation des piétons, des personnes à mobilité réduite, des poussettes et les met en danger.

La municipalité rappelle l'importance de respecter les emplacements et de stationner sur les places de parking ou les places spécifiquement aménagées à cet effet

S'il ne vous est pas possible de vous garer dans votre allée de garage, sur un parking à proximité de votre domicile ou sur une place de stationnement aménagée, une tolérance peut être acceptée si ce stationnement n'est pas perpétuel et que vous faites preuve de civisme :

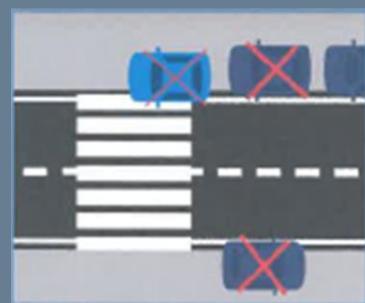
Il vous est demandé, avant de vous garer sur un trottoir, d'être attentif à ne pas gêner la circulation piétonne et de vérifier que le trottoir d'en face est accessible.

### Echardonnage



La destruction des chardons des champs est obligatoire sur l'ensemble des terrains clos ou non.

Cette destruction devra être terminée avant la floraison de ces derniers



## Prévention intoxication au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone, appelé aussi « CO » est un gaz particulièrement dangereux.

Quand on le respire, il prend la place de l'oxygène : il est asphyxiant.

Il est très difficile à détecter : il ne se voit pas (gaz incolore) et ne sent rien (gaz inodore).

Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

La majorité des Français équipés de ces appareils ne sont pourtant pas conscients d'avoir à leur domicile des équipements susceptibles d'émettre du CO.

Environ 8 intoxications au CO sur 10 ont lieu de manière accidentelle dans l'habitat.

Il existe des gestes simples pour éviter ces accidents qui touchent chaque année plus d'un millier de foyers causant une centaine de décès.

### **Pour éviter les intoxications au monoxyde de carbone, des gestes simples**

**Faites vérifier vos installations**



**Assurer une bonne ventilation de votre logement**



**Pas de groupe électrogène dans un local**



**Pas d'usage de manière prolongée des chauffages d'appoint**



**Pas d'appareils non destinés à cet usage pour vous chauffer**



## **ATTENTION AU MONOXYDE DE CARBONE**

**LES PREMIERS SIGNES D'INTOXICATION SONT :**



Nausées et/ou vomissements



Maux de tête



Malaise/vertiges

**Si vous ressentez ces symptômes ou que vous les observez sur quelqu'un de votre entourage,appelez les secours au 112, 18 ou 15 ou le 114 par SMS**

## Vigilance et sécurité

### Quelques précautions contre le cambriolage

1 ► Rangez vos armes dans un coffret verrouillé et sécurisé

2 ► Fermez vos volets (ou clayettes). Remplacez ceux qui sont cassés

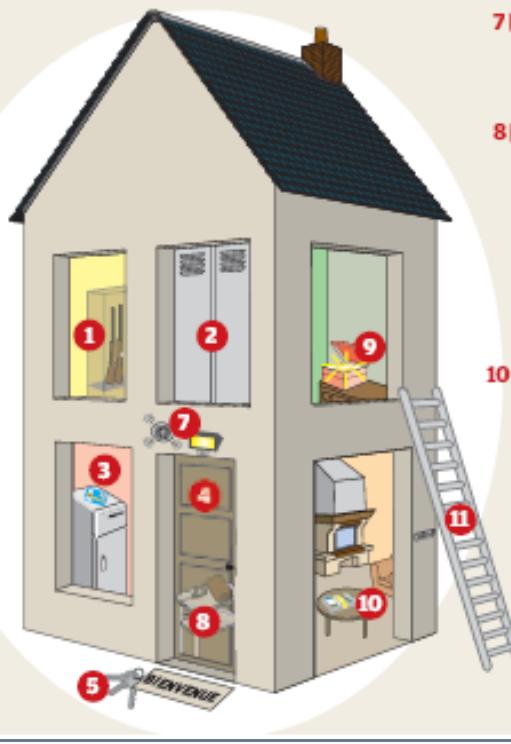
3 ► N'inscrivez nulle part le numéro de code de votre carte bleue

4 ► Verrouillez votre porte même en cas de courte absence

5 ► Ne laissez pas vos clés cachées à proximité de votre domicile

6 ► Ne laissez pas les cartons de vos achats de valeur en évidence devant votre poubelle. Compactez-les ou recyclez-les.

Source : Gendarmerie nationale.



7 ► Installez des dispositifs de sécurité passive

8 ► Ne laissez pas vos clés de voiture ou votre portefeuille dans l'entrée de la maison

9 ► Dissimulez vos bijoux et autres objets de valeur

10 ► Ne conservez pas d'importantes sommes d'argent en espèce

11 ► Ne laissez pas de support facilitant l'action d'un cambrioleur

12 ▼  
Faites relever votre courrier par une personne de votre entourage

### Si vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage

Appelez le 17 ou le 112

#### **Vous êtes victime d'un cambriolage...**

- Premier réflexe : gardez votre calme, ne touchez à rien et appelez le [17](#) immédiatement.
- Prenez des photos en attendant l'intervention de la gendarmerie ou de la police.
- Vous devez ensuite vous rendre sans délai dans la brigade de gendarmerie ou le commissariat de police dont vous dépendez pour porter plainte.

#### **Quand vous vous absentez, quelques bons réflexes :**

- Ne laissez pas vos fenêtres ouvertes.
- Ne cachez pas vos clés à l'extérieur, même pour les laisser à un ami.
- N'annoncez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux ou votre messagerie (vocale ou courriel).
- Demandez à une personne de votre entourage de passer chez vous pour récupérer le courrier et ouvrir/fermer vos volets.
- Inscrivez-vous au [dispositif Opération Tranquillité Vacances \(OTV\)](#) auprès de la brigade de gendarmerie ou le commissariat de police dont vous dépendez.

## 7. Infos utiles.



### **Communauté de communes**

Rue du Mémorial du Génie  
CS 40 325 Ecrouves  
54201 Toul cedex  
03 83 43 23 76  
[contact@terrestouloises.com](mailto:contact@terrestouloises.com)



### **Syndicat des eaux**

31 rue Léopold Cabret  
54113 Mont-le-Vignoble  
03 83 62 55 40  
[contact@smets-eau.fr](mailto:contact@smets-eau.fr)



### **Regroupement scolaire « La Marelle »**

2, route de Mont-le-Vignoble  
54113 BLENOD-LES-TOUL  
03 83 62 05 22  
[periscolairepirouettecacahuete@gmail.com](mailto:periscolairepirouettecacahuete@gmail.com)



### **Crèche "Les P'tits d'Bull"**

4 route de Blenod-lès-toul  
54113 Mont-le-Vignoble  
03 83 62 55 40

### **Déchetterie d'Allain**

Zone d'activités "En Prave" »  
rue Joseph Marius Millot  
54170 Allain  
03 54 95 62 41

Toute l'année	Horaires d'ouverture	
	Matin	Après-midi
Lundi	8h00 → 12h00	fermée
Mercredi	9h00 → 12h00	13h30 → 17h30
Jeudi	fermée	13h30 → 17h30
Vendredi	fermée	13h30 → 17h30
Samedi	9h00 → 12h00	13h30 → 17h30

Fermeture les mardis, dimanches et jours fériés



Transport à la demande, Ligne TAD8 pour Gye  
03 72 33 03 20  
[www.reseau-colibri.fr](http://www.reseau-colibri.fr)